



RCS : FOIX

Code greffe : 0901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00386

Numéro SIREN : 538 802 117

Nom ou dénomination : TEAM PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2016 sous le numéro de dépôt A2016/001356



116486

**Dénomination :** TEAM PARTNERS  
**Adresse :** chemin Des Escarrères 09140 Seix -FRANCE-  
**n° de gestion :** 2011B00386  
**n° d'identification :** 538 802 117  
**n° de dépôt :** A2016/001356  
**Date du dépôt :** 06/10/2016

**Pièce :** Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du  
24/03/2016



116486

## SAS Team Partners

### Assemblée Générale Ordinaire 24 mars 2016

Le 24 mars 2016, à 10 heures, les associés de la SAS Team Partners se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation du président, à l'hôtel NOVOTEL Montpellier, 125 bis avenue de Palavas, 34000 MONTPELLIER, pour délibérer sur l'ordre du jour :

- Approbation des comptes clos le 31 décembre 2015,
- Affectation des résultats 2015,
- Election du Président,
- Questions diverses.

Etaient joints à la convocation :

- Les projets de bilans et de compte de résultat 2015,
- Les projets de résolutions,
- Un pouvoir.

Le bureau est constitué, autour du président, par :

- Monsieur BRU Alexis, associé
- Monsieur BASCHOU Jean-Louis, associé

qui ont signé la feuille d'émargement.

Le président informe l'Assemblée que 52,69 % des actions constituant le capital social au 31 décembre 2015 sont présentes ou représentées. En conséquence, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer. Il précise qu'un exemplaire des statuts de la société est déposé sur le bureau.

.....  
Après ces discussions, les délibérations sont soumises aux votes des associés.

Les membres du bureau constitué procèdent à l'appel des associés présents ou représentés aux fins de décompter les suffrages.

#### Première résolution :

*Après avoir entendu le rapport de gestion du président, la présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2015, le budget prévisionnel 2016, les associés n'approuvent pas les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, faisant ressortir un résultat déficitaire de 103 228 €, par :*

- Contre : 5 342 voix
- Pour : 3 816 voix

*Cette résolution est prise à la majorité des actions présentes ou représentées.*

#### Deuxième résolution :

*En conséquence du vote de la première résolution, les associés, n'approuvent pas, au même nombre de voix Contre, le projet de résolution portant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2015 en report à nouveau le portant à 235 952 €, débiteur.*

*Cette résolution est prise à la majorité des actions présentes ou représentées.*

.....  
Monsieur Michel GENET rappelle aux associés que, conformément à l'article 18 des statuts, l'Assemblée Générale doit procéder à l'élection du président de la société compte tenu de sa démission de cette fonction.

.....  
Après discussions, Monsieur Jean-Michel PORTASSAU s'étant porté candidat pour assurer cette fonction jusqu'à une prochaine Assemblée Générale des associés à prévoir au mois d'octobre 2016, les associés décident à l'unanimité de procéder au vote à main levée, à l'élection du président.

**Troisième résolution :**

*Après avoir constaté la démission du Président, conformément à l'article 18 des statuts, les actionnaires désignent, à la majorité, Monsieur Jean-Michel PORTASSAU en qualité de Président, à titre temporaire, jusqu'à la prochaine Assemblée, à tenir le 30 octobre 2016 au plus tard.*

*Monsieur Jean-Michel PORTASSAU déclare accepter cette fonction, à titre provisoire, afin de procéder à un état des lieux et faire des propositions d'évolutions concernant le statut juridique et le mode de gouvernance, et ne pas être atteint d'interdiction pour l'accomplissement de cette fonction.*

*Cette résolution est prise à la majorité des actions présentes ou représentées.*

.....  
La séance est levée à 14 h 30

Le Président  
Jean Michel PORTASSAU

